



N° 55 - Novembre 2005

RELI-FEMMES

Bulletin de l'Association des religieuses pour la promotion des femmes (ARPF)

Dans ce numéro

Depuis la Déclaration de l'Union internationale des supérieures générales en 2001, engageant les communautés religieuses à lutter contre le trafic des femmes et des enfants, les communautés d'ici ont fait un bout de chemin dans la reconnaissance de cette réalité dramatique et dans l'analyse du phénomène. L'heure est venue de passer à l'action. Le plan d'action de l'ARPF inclut, de fait, cette priorité d'action en regard de la valeur LIBERTÉ de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité. Le comité d'action contre le trafic humain interne et international (CATHII) qui assume le leadership des interventions propose le lobbying comme moyen efficace d'influencer les décideurs politiques.

Le dossier de ce numéro met en contexte cette action de participation citoyenne. Il la relie à la lecture évangélique et ecclésiale de notre engagement religieux. Il nous dit en quoi nous sommes bien placées, comme religieuses, pour influencer les éluEs. Il ouvre une porte sur le contenu d'éventuelles interventions auprès députéEs. De quoi nous inciter à participer à une session sur le lobbying pour mieux nous habiliter à ce genre d'intervention.

Le texte de ce dossier est écrit par Jean Bellefeuille, une signature masculine exceptionnelle dans nos pages. Responsable national JPIC (justice, paix, intégrité de la création) à la CRC, Jean participe à CATHII auquel il a offert ses précieux services à la recherche sur l'aspect légal de la problématique.

Comité de rédaction

En mouvement



« Rompre le silence, rompre le pain »

Quand plus de cinq cents femmes, en provenance de vingt-six pays, appartenant à diverses Églises chrétiennes se rencontrent, il y a là un événement mondial peu banal. En effet, le deuxième colloque international œcuménique de l'Organisation internationale pour l'ordination des femmes (WOW, Women's Ordination Worldwide) s'est tenu à Ottawa du 22 au 25 juillet 2005.



Françoise Gagnon

Des théologiennes féministes de renommée internationale comme Elizabeth Schüssler Fiorenza, Rosemary Radford Ruether, Mary Hunt ont partagé une perspective commune. Elles réclament l'ordination des femmes à partir du principe de l'égalité, mais elles mettent en garde face au danger d'intégrer la hiérarchie sans changer l'Église, sans enlever la discrimination, la domination, l'exclusion.

Elles insistent sur l'importance d'aller au bout de notre sacerdoce baptismal en développant divers ministères féministes pour qu'advienne une Église égalitaire, libérée du cléricisme et que soit réhabilité le peuple de Dieu dans sa vie et sa gouvernance.

L'assemblée n'était cependant pas unanime; on pouvait constater la diversité des opinions exprimées librement dans un climat d'accueil et de respect.

Audacieuses, visibles et subversives, les femmes de WOW pourraient bien tenir leur prochain colloque aux alentours du Vatican, à Rome !

Françoise Gagnon, NDBC



Édité trois fois l'an par l'Association des religieuses pour la promotion des femmes.

Le but de l'Association est de travailler, dans une perspective évangélique et selon les charismes des divers instituts, à la promotion des femmes - religieuses et/ou laïques - dans l'Église et dans la société.

Comité de rédaction :
Céline Beaulieu, CND,
Louise Bégin, CND
Suzanne Bolduc, FSP,
Céline Dubé, CND,
Madeleine Laliberté, RJM,
Huguette Laroche, NDBC,
Camilla Martin, NDA,
Nicole Rivard, NDA.

Collaboratrices régulières :
Les membres de l'Équipe de coordination,
Léona Deschamps, RSR,
Jeanne Gareau, SSA,
Rita Lafrenière, OSU.

Conception graphique et infographie :
Nathalie Tassé

Impression :
Imprimerie Maxime inc.

Expédition :
Solange Béclair, SP,
Suzanne Bolduc, FSP,
Aline Côté, SA,
Germaine Villemure, SP.

Abonnement (taxes incluses)
Canada : 10 \$
Étranger : 13 \$

Reproduction permise sous réserve d'en mentionner la source.

Correspondance :
Louise Bégin, CND
15-B, rue des Frênes Ouest
Québec (Québec) G1L 1G1
Tél. : (418) 628-0124
Télec. : (418) 628-5098



Féminisme, mondialisation et altermondialisation
Université Laval, Québec,
Recherches féministes,
(2004, vol 17, n° 2), 2005, 324 p.

À travers les articles et les notes d'action d'auteurs variées, la revue « Féminisme, mondialisation et altermondialisation », publiée au premier trimestre 2005 par le Groupe de recherche multidisciplinaire féministe de l'Université Laval (GREMF), évoque la nécessaire inculturation des processus de changement partagés par les femmes du monde et cite des expériences convaincantes.

La première partie de la revue, la plus longue, comporte six articles très percutants. Dans un premier article intitulé « Le temps des Gitans et non celui des Gitanes, Mondialisation, ethncité et patriarcat chez les Kaldarari de Roumanie », Julia Hasdeu remet en question les théories féministes de la division sexuelle du travail et du patriarcat véhiculées chez les femmes romes. Et Mario La Misorowska démontre dans « Le mouvement des femmes en Pologne postcommuniste et les acteurs internationaux » que les programmes d'aide et de réformes ne comportent habituellement pas la question des femmes. Pour sa part, Annie Vézina, avec son article « La formation sur le genre en République dominicaine: l'articulation difficile entre une approche féministe internationale et la dynamique locale », souligne que ce discours détaché des situations vécues au quotidien a engendré plus de violence que l'autonomisation des femmes concernées. Ensuite, Anick

Druelle présente un bilan et analyse les débats menés par les femmes dans « 30 ans après l'Année internationale de la femme: une crise au sein des mouvements internationaux de femmes ? » Dans l'article de Diane Lamoureux « Le féminisme et l'altermondialisation » il ressort que les questions d'égalité entre les sexes figurent toujours en marge de chaque forum social mondial alors que le caractère transversal des enjeux féministes s'impose dans l'altermondialisation. Après analyse, Jennifer Chan-Tiberghien, dans « La participation féministe au mouvement altermondialisation: une critique de l'organisation mondiale du commerce », qualifie de sexistes et colonisatrices les pratiques de l'OMC.

La revue « Féminisme, mondialisation et altermondialisation », dans la brève partie intitulée « Notes d'action », nous propose trois récits d'expériences. Tout d'abord, Anna Kruzynski raconte son cheminement de militante antimondialisation à féministe radicale où l'on revendique le - « pouvoir-avec » pour démanteler le « pouvoir-sur » dans la première note intitulée « De l'opération SalAMI à Némésis ». À son tour, une jeune militante, Julia Di Giovanni, présente l'engagement des Brésiliennes dans le mouvement altermondialisation vers le monde rêvé de la Charte mondiale, à l'intérieur de sa note: « Points de vue d'une jeune féministe radicale brésilienne sur la mondialisation, le féminisme et la Marche mondiale des femmes ». Puis Caroline termine cette partie en offrant un bref compte rendu de la rencontre vécue à Gatineau au début d'avril 2004. « Le réseau des revues féministes : un lieu de rencontre Nord-Sud » se veut une expérience prometteuse pour l'avenir de l'écriture solidaire de l'altermondialisation.

Cette revue toujours disponible au GREMF offre vraiment un ensemble de textes où les convergences et les divergences féministes laissent entrevoir le parcours vers l'élaboration de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité, le projet féministe d'altermondialisation.

Le 7 mai 2005 et après ? Féconde année en perspective



Toutes les participantes à l'accueil de la Charte à Québec le 7 mai dernier ont vu et touché de leurs mains l'impressionnante symbolique rendant visible le rendez-vous commun des femmes du monde entier. Oui, émues, 2000 femmes - dont nous de l'ARPF - ont formé une longue chaîne humaine pour se transmettre de main en main la Charte mondiale des femmes pour l'humanité jusqu'à l'Assemblée nationale de Québec. Une marche haute en couleur affirmant la conviction que notre gouvernement du Québec doit donner des réponses concrètes aux cinq revendications ciblées par la Coordination Québécoise de la MMF; chacune d'elle étant liée à une valeur de la Charte.

Le 7 mai marquait aussi notre volonté de faire en sorte que les valeurs de la Charte prennent corps dans nos vies en «pétrissant» notre plan d'action 2005 avec enthousiasme, réalisme et détermination. Nos terrains respectifs y étaient bien présents et notre volonté d'engagement en tant que citoyennes, religieuses féministes nous permettait d'apprécier le cheminement de notre Association. Signalons, entre autres, l'orientation adoptée à propos de la prise de parole «pour rendre audibles et visibles nos prises de position et nos

actions en référence avec une politique d'intervention publique de l'ARPF» (*Valeur Liberté*, 4), ainsi que notre décision d'aller plus loin dans la conscientisation et la formation pour lutter avec d'autres réseaux, contre le trafic sexuel des femmes et des enfants.

De la parole aux actes

Forte des orientations prises en assemblée générale, l'équipe de coordination nationale de l'ARPF a fait deux interventions concernant la prostitution et le langage inclusif et a confié à l'Intergroupe une « question de l'heure » !

Non à la décriminalisation de la prostitution

Étant informées qu'un sous-comité parlementaire fédéral devait déposer fin juin des propositions pour une réforme des lois actuelles sur la prostitution et que ses tendances penchaient sérieusement vers la décriminalisation de la prostitution, nous avons décidé de nous joindre à d'autres réseaux pour réclamer la décriminalisation des personnes prostituées et la criminalisation de la prostitution. M. Paul Martin ainsi que Réal Ménard, député d'Hochelega-Maisonneuve et responsable bloquiste de ce dossier, ont accusé réception. Le rapport final du sous-comité devrait être déposé à l'automne 2005. *À suivre.*

Un langage inclusif, s.v.p.!

« Réaliser le Québec de demain ». Peut-être avez-vous remarqué ce document gouvernemental distribué à toutes les adresses civiques au mois de juin 2005 ? À notre grand

étonnement, nous avons constaté l'invisibilité totale des femmes dans le texte et presque totalement au niveau de l'illustration. Une lettre adressée à M. Jean Charest soulignait que, « depuis quelques décennies et après de nombreuses luttes féministes, la pratique du langage inclusif semblait acquise dans la plupart des médias au Québec ainsi qu'à l'Assemblée nationale ». En rappelant la Charte mondiale des femmes, nous lui demandons de bien vouloir nommer les Québécoises dans ses informations publiques. Dans son accusé de réception, l'attachée politique nous assure avoir « pris bonne note de nos propos et que ceux-ci ont reçu toute l'attention requise ».

Une « question de l'heure »

Le SOLEIL du 13 août 2005 faisait état d'une entrevue avec M^{gr} Bertrand Blanchet à propos de l'ordination des femmes. Nous lisons : « Je peux comprendre que les femmes puissent vouloir être prêtres. Pourquoi des femmes catholiques n'iraient-elles pas dans l'Église anglicane si elles veulent être ordonnées prêtres ? Je n'aurais pas de difficulté avec ça ». La voie de l'oecuménisme ne risque-t-elle pas de nous soustraire à la responsabilité des vrais débats ? Les femmes sont-elles à ce point « accessoires » dans l'Église ? Nous confions à l'Intergroupe des chrétiennes féministes le soin de réagir à cet article.

Équipe de coordination nationale Calendrier des réunions

- 3-4 décembre 2005 : à Montréal
- 10 février 2006 : à Québec
- 11 février avec les répondantes des régions : à Québec
- 1^{er} avril 2006 : à Québec

Trafic humain



Jean Bellefeuille, responsable du dossier JPIC / Justice, Paix et intégrité de la Création. Conférence religieuse canadienne.

Entre 8 000 et 16 000 immigrants illégaux entrent chaque année au Canada dont plusieurs sont des femmes et des enfants contraints de travailler comme esclaves domestiques ou dans l'industrie du sexe. Une industrie en pleine expansion qui génère chaque jour entre 200 et 300 nouveaux sites Internet pornographiques ! Au total, on parle d'un marché annuel de 400 millions de dollars au Canada seulement. Cela ne tient pas compte du trafic interprovincial de la prostitution qui est en croissance, ni de ces jeunes femmes recrutées à l'étranger arrivant légalement au Canada munies d'un visa d'aide domestique, de modèles ou de danseuses exotiques et qui, une fois au pays, sont forcées par leur « agent » de travailler comme danseuses dans les bars, dans les salons de massages ou comme escortes, pour finir comme prostituées le plus souvent droguées.

Engagement des religieuses

Les congrégations religieuses féminines ont perçu le drame de ces femmes et enfants victimes de cette nouvelle industrie de la mondialisation et s'efforcent de se porter à leur secours de multiples façons, notamment en revendiquant de nos gouvernements qu'ils mettent autant de ressources à protéger les victimes qu'ils en consacrent à traquer les criminels qui les exploitent.

À son Assemblée de 2003, la CRC choisissait le trafic comme sa principale priorité à l'instar de quelques communautés qui avaient déjà initié la marche, notamment les SNJM, les CND et les SSA avec leur dossier sur le trafic des femmes et des enfants, avec la pièce de théâtre bilingue « Perdues dans le trafic ». Celles-ci ont rapidement constitué CATHII, le comité d'action contre le trafic humain interne et international, qui regroupe des intervenantes et des chercheuses sur la réalité du trafic humain et qui œuvre en partenariat avec d'autres coalitions, dont la CLES, la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle.

Faire du lobbying

CATHII a jusqu'à aujourd'hui offert plusieurs sessions de sensibilisation sur le trafic et sur le lobbying. Malheureusement, le lobbying est souvent mal compris et fréquemment critiqué comme outil des grandes industries pour manipuler les décideurs politiques. Pourtant le lobbying fait depuis longtemps partie du processus politique démocratique.

Autrefois, à Londres, les membres du Parlement rencontraient leurs électeurs dans le foyer (lobby) de la Chambre des Communes pour y recevoir leurs suggestions. Il constitue une démarche acceptée et saine dans toute société démocratique. Plus le processus politique est transparent, plus le lobbying aura son rôle à jouer.

Parfois des religieuses manifestent de la réticence face au lobbying se demandant si celui-ci convient à des personnes consacrées. Il n'est pas question ici de politique partisane, mais de la politique comme gestion du bien commun où tous les corps sociaux – donc les congrégations religieuses – ont quelque chose à dire, un poids à faire peser, pour que les décideurs tiennent compte de celles et ceux que privilégiait Jésus lui-même. Jean-Paul II affirmait à ce sujet : « Ce n'est donc pas par opportunisme et par désir de nouveauté que l'Église, experte en humanité, se dresse pour la défense des droits humains. C'est par un engagement évangélique authentique qui, à l'image de celui du Christ, se tourne vers ceux (et celles !) qui sont en plus grande nécessité. Ce choix ne présuppose pas l'exclusion de quoi que ce soit, mais bien une préférence et un rapprochement envers les pauvres. C'est ce qui a porté à la révision des oeuvres traditionnelles pour répondre mieux aux exigences de l'évangélisation... »¹ La Congrégation pour les Instituts de vie consacrée déclare quant à elle² : « De fait, le témoignage de religieux et religieuses, qui se sont employés courageusement au soutien des humbles et à la défense des droits humains, s'est fait un écho

et lobbying

efficace de l'Évangile et de la voix de l'Eglise. »

En fait, en tant que religieuses et religieux, nous sommes bien placés pour influencer les décideurs politiques, car :

nous votons : Chaque religieuse au Québec et au Canada a le droit de voter et les politiciens comptent les voix. De fait, les députés savent que les religieuses sont engagées socialement et ont un impact. Aussi, ils les accueillent cordialement.

nous avons une expérience « de terrain » : Grâce aux services que nous rendons dans les paroisses, les groupes populaires et les organismes communautaires, nous sommes familières de la réalité quotidienne des gens ordinaires. Cette expérience donne à notre témoignage une crédibilité que les politiciens savent apprécier.

nous avons beaucoup de contacts: Comme membres de congrégations religieuses, nous disposons d'un vaste réseau de contacts dans toutes les sphères de la société, aussi bien au Québec, au Canada que dans le reste du monde. S'il y a l'ARPF au Québec, par exemple, il y a aussi la CRC/Kairos au Canada, Unanima International et Franciscans International au niveau mondial qui ont priorisé le trafic. Il y a là un potentiel de solidarité que n'ignorent pas les décideurs politiques.

Notre influence à des instances internationales pourrait faire par exemple que le Canada se voit interpellé par la Commission des droits humains de l'ONU au sujet du Protocole de Palerme sur la traite qu'il ne respecte pas assez, notamment parce qu'il pratique plutôt une politique de renvoi à domicile, ne se préoccupant pas des droits des victimes ni des dangers que ces personnes soient, de retour dans leur pays, ou bien violentées ou bien simplement remises dans la filière de la traite.

Quoi demander à nos éluEs politiques

Le Protocole de Palerme visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes est notre point de référence. Signé en décembre 2000, il est entré en vigueur au Canada en décembre 2003. Ce protocole invite les États signataires (Articles 6, 7 et 8) à assurer la sécurité physique des victimes pendant qu'elles se trouvent sur son territoire, à prévoir une assistance juridique, à assurer leur rétablissement physique, psychologique et social, à leur assurer un logement convenable, une assistance médicale et psychologique, des possibilités d'emploi, d'éducation et de formation et de prendre des mesures appropriées (par ex. : un visa spécial) qui permettent aux victimes de la traite des personnes de rester sur leur territoire, à titre temporaire ou permanent. Ces diverses mesures constituent précisément les demandes que les équipes de lobbying³

adressent aux députés afin que ceux-ci interpellent le gouvernement sur ses responsabilités.

...les députés savent que les religieuses sont engagées socialement et ont un impact.

Il est important que nos députés soient sensibilisés et se manifestent en chambre, parce que les grands traités internationaux signés à l'ONU n'ont aucun impact si les gouvernements membres de l'ONU ne ratifient pas ces traités. Il ne faut pas négliger non plus

d'intervenir auprès des députés provinciaux. En effet, avant que le Canada puisse ratifier un traité, il faut que les législatures provinciales donnent leur accord. C'est souvent à ce niveau que le bât blesse.

On voit donc l'importance du lobbying pour que les traités qui protègent les victimes de la traite soient respectés par nos dirigeants. Il y a plusieurs façons de faire du lobbying, en formant une équipe de lobbying dans son comté, en écrivant des lettres aux députés, ou en parlant de ce problème dans nos associations, groupes, paroisses, comité, en encourageant les membres à se renseigner et à s'impliquer.

1. Jean-Paul II, Puebla disc. inaug. III, 3.
2. Religieux et promotion humaine, Plenaria SCRIS 25-28 avril 1978.
3. cf. *Guide du lobbying sur le trafic des femmes et des enfants*, préparé par CATHII, sur le site de la CRC.

Des quatre coins de la province, les membres de l'ARPF ont planifié leurs rencontres et leurs actions pour l'année qui vient. Les Échos de ce bulletin se veulent un survol des principales activités de chaque région. Il va sans dire que les groupes prévoient des activités pour le 17 octobre, dernier jour du Relais mondial de la Charte et jour international de l'élimination de la pauvreté, pour le 8 mars, journée mondiale des femmes, de même que des rencontres de planification, d'évaluation et de préparation à l'assemblée générale qui ne seront pas répétées ici. Voici donc les principales activités prévues par les régions.

Montréal

Des cinq rencontres prévues par les membres de l'équipe de Montréal, l'une sera une journée de formation au lobbying donnée par Denise Caron, SSA et Diane Boudreault. Cette journée se donnera chez les Sœurs de la Providence de 9 h 30 à 16 h, le 5 novembre prochain.

(Source : Camilla Martin, NDA)

Saguenay-Lac-St-Jean

La priorité de l'équipe est de poursuivre la formation et les actions concernant la lutte au trafic sexuel des femmes et des enfants. Elles participeront aux formations qui se donneront dans les autres régions et rencontreront des intervenantes du milieu pour connaître la situation locale sur la problématique.

Elles seront représentées par des déléguées aux regroupements des organismes féminins (Récif-02) et à la FFO régionale, ainsi qu'au Comité diocésain de la condition des femmes avec lesquels elles organisent une rencontre de formation et de partage sur des sujets de l'heure.

(Source : Huguette Laroche, NDBC)

Québec

Les sœurs de Québec ont lancé leur année, le 18 septembre dernier et elles entendent : le 29 octobre, une Journée de formation dont le thème sera Le bien commun et les enjeux de la privatisation, en lien avec les valeurs de la Charte mondiale des femmes : justice et solidarité. L'animation sera assurée par le CPMO (Centre de Pastorale

en milieu ouvrier). Et le 20 mars, une réflexion sera présentée sur la valeur JUSTICE en regard de la pauvreté et du trafic des femmes et des enfants.

(Source : Rita Ruel, SSCH)

Edmundston

Les religieuses d'Edmundston participent aux activités de la Région de Québec et se proposent des réflexions autour des valeurs de la Charte.

(Source : Jacqueline Poirier, FMA)

Rimouski

Les sœurs de Rimouski réfléchiront sur les valeurs de la Charte mondiale des femmes avec comme éclairage la Parole de Dieu en vue d'un engagement cohérent avec la foi chrétienne. Chaque valeur sera reprise, lors des rencontres avec un texte de la Parole de Dieu : l'ÉGALITÉ (Luc 24, 1-12); la LIBERTÉ (Jn 4, 1-42); la SOLIDARITÉ (Luc 1, 39-56); la JUSTICE (Jn 8, 1-11) et la PAIX (Luc 7, 36-50).

(Source : Léona Deschamps, RSR)

Abitibi

Poursuivant l'objectif de considérer les êtres humains comme des citoyennes et des citoyens à part entière, les membres du groupe de l'Abitibi proposent ces activités :

- PARTICIPER, le 16 septembre, à l'activité organisée par la table de concertation contre la violence faite aux femmes;
- INFORMER le public sur le trafic des êtres humains, en organisant la Session offerte par la CRC, le 12 octobre;

- COLLABORER avec le réseau des Femmes de Mikana dans l'organisation d'une action en souvenir des 14 victimes du 6 décembre 1989 et de celles de la région.

(Source : Bernadette Germain, SASV)

Rouyn-Noranda

Le groupe de la région, participera aux rencontres de l'Abitibi en septembre et en octobre. Il prendra part aux activités diocésaines et collaborera avec le comité diocésain à la condition des femmes.

(Source : Georgette Beauchemin, NDA)

Estrie

L'équipe ARPF de l'Estrie offre trois journées de formation et se donnera deux rencontres de célébration. Le 28 septembre, une journée de formation sur le lobbying. Sous le thème Au nom de la loi ... fini le trafic, Madame Francine Cabana et Jean Bellefeuille de la CRC animeront cette rencontre. Le 5 novembre, à la Maison Rivier, Madame Martine Sauvageau, formatrice à la non-violence, aidera les participantes à intégrer le thème de la rencontre : La non-violence et le genre, pour une pratique transformatrice.

(Source : Béatrice Anctil)

Mauricie - Centre-du-Québec - Lanaudière

Le début d'octobre marquera le 8^e anniversaire de ce groupe qui poursuivra tout au long de l'année, une réflexion sur 3 volets :

- focus sur le trafic des femmes et des enfants,
- ordination des femmes, Opus Dei et pouls ecclésial,
- valeurs de la Charte mondiale et impacts de la MMF.

Les sœurs de ce groupe préparent une journée de formation intercommunautaire sur le thème « le trafic des femmes et des enfants ». Cette journée sera donnée chez les Ursulines et animée par Céline Dubé, CND et Lise Gagnon, SNJM.

(Source : Rita Lafrenière, OSU)

Expérience chez les sœurs de Sainte-Croix

« La compassion pour l'humanité souffrante éveille et sous-tend le zèle apostolique de la sœur de Sainte-Croix. »

« SO SO SO Solidarité avec les femmes du monde entier ! » C'est avec ce refrain que je me suis unie à plus de 60 sœurs de Sainte-Croix, le 7 mai à Québec, et à des milliers de personnes du monde pour crier afin que soient entendues les cinq revendications de la CHARTE MONDIALE DES FEMMES POUR L'HUMANITÉ : égalité, liberté, justice, solidarité et paix. Je me sens particulièrement solidaire de mes consœurs d'Afrique et je suis consciente qu'aujourd'hui, comme depuis très longtemps d'ailleurs, les femmes font face à des souffrances et à des injustices un peu partout dans le monde.



Le slogan lancé par les marcheuses : UN AUTRE MONDE SE CONSTRUIT DÉJÀ invite à apporter sa contribution et la courtepoinTE mondiale qui se réalise depuis le 8 mars rappelle que cela est possible à travers les petites actions quotidiennes.

De cette participation à l'accueil de la CHARTE s'est constitué, chez les Sœurs de Sainte-Croix, un groupe pour maintenir la chaîne de solidarité, soutenir la compassion pour l'humanité et éveiller des intuitions nouvelles pour l'apostolat.

« SO SO SO Solidarité avec les femmes du monde entier ! » Je reste en solidarité avec les femmes tout le temps de cette marche d'autant plus qu'elle prendra fin dans mon propre pays au Burkina-Faso, où les conditions de vie des femmes sont pitoyables. Par leur détermination, les femmes construisent un monde d'égalité, de liberté, de justice, de solidarité et de paix.

Yvonne Kaboré, novice SC

Pour en savoir plus sur le trafic et le lobbying :

Pour compléter vos informations vous pouvez consulter le site de la CRC qui présente 3 pages de ressources Internet sur le trafic. Aller sur www.crc-canada.org, puis cliquer sur « Justice - Paix - Création », puis sur « National », puis sur « Ressources ». Pour celles qui

aimeraient avoir une formation sur le trafic ou sur le lobbying, il y a encore des sessions possibles. Voir aussi le site de la CRC : Cliquez sur « Justice - Paix - Création », puis sur « National », puis sur « Sessions ».

Agentes de changement

Wangari s'exprime

Prix Nobel de la Paix 2004, Wangari Maathai s'est fait un nom en menant de front la défense du droit des femmes et celle des forêts de son pays le Kenya. Elle a publié chez l'Archipel « Pour l'amour des arbres ». 164 pages qui prouvent que le papier est bien employé. Intéressant !

Une brique de 646 pages

« Je vous salue Marion ... » tel est le titre de l'ouvrage de Rose Dufour sur la prostitution, aux éditions MultiMondes, 2005. Témoignages de prostituées, de clients et de proxénètes. À lire absolument.

Voleurs d'enfance

Le journaliste Paul Arcand signe un documentaire intitulé « Les voleurs d'enfance ». En salle depuis le 7 octobre, ces images bouleversantes méritent d'être vues pour mieux comprendre. Chapeau à l'auteur pour son courage !

Janette Bertrand « in » à 80 ans

Elle n'en revient pas elle-même : elle anime une émission sur le bonheur, le vendredi à 20 heures, à Radio-Canada. Elle casse encore les tabous. Sa biographie étant un énorme succès de librairie, elle prépare maintenant un livre de recettes. De plus, elle savoure que 10 épisodes de sa formidable série « L'Amour avec un grand A » deviennent accessibles en coffret DVD. Quel talent ! Dire qu'elle doute d'elle-même !



Initiative bénéfique

Nathalie Simard fait de nouveau les manchettes, mais ce n'est pas en victime qu'elle intervient. Le 14 septembre dernier, naissait officiellement la Fondation Nathalie pour aider les personnes agressées par des pédophiles. Quelle force naît chez cette jeune femme après tant de blessures !

Artistes à l'œuvre

Judi Richards prépare un autre disque. Comme ses textes engagés valent le détour, restons à l'affût. Et Claudine Mercier révèle bien des facettes de la vie des femmes dans son spectacle qui fait rire aux larmes, tout en donnant de quoi penser.

Avocate dans l'eau bouillante

Il va sans dire que Maître Lynda Bureau a dérapé dans son discours qui jette le blâme sur la jeune victime battue et violée par Frédéric Dompierre. Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette avocate du bourreau a tenu des propos totalement inacceptables, d'autant plus surprenants qu'ils viennent d'une femme. Cela mérite sanction, en plus du tollé déclenché.

Rita Lafrenière, OSU

De 1990 à 1993, deux grands projets mobilisent les énergies de l'Association : une réflexion-action avec les étudiantes des facultés de théologie et de sciences religieuses, une réflexion-intervention sur la violence contre les femmes. Comment a-t-on réalisé le premier volet de ce programme ?

Les étudiantes d'aujourd'hui seront-elles les agentes de changement de demain ? C'est la question que se pose le conseil de direction. D'où la participation à une recherche universitaire sur le statut et les motivations des étudiantes en théologie. Une démarche susceptible d'interpeller les femmes qui s'engagent à divers titres dans l'Église.

Un comité ad hoc de membres de l'ARPF organise pour les étudiantes en théologie et en sciences religieuses un concours sur le sujet Femmes, agentes de changement. Autres réalisations sur le même thème : rencontres de répondantes à Montréal et à Québec avec des chercheuses et des femmes engagées en Église; journées communautaires, rassemblements intercommunautaires tenus à Montréal et à Québec; animation dans différents milieux à l'occasion du 8 mars.

Dans le prolongement de cette recherche, l'ARPF présente un plan d'action aux communautés religieuses féminines en 1993. À l'intention des répondantes, mesdames Anita Caron et Marie-Andrée Roy de l'UQAM, Céline Dubé, CND, présidente, préparent un instrument de sensibilisation à la place des femmes dans l'Église.

Jeanne Gareau, SSA